

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE PORNICHE PROJETS DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARKINGS PUBLICS SIS AVENUE DE L'HIPPODROME ET AVENUE DES ECOLES

Par arrêté n° 435/2024 du 31/10/2024, le Maire de Pornichet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative aux projets de déclassement par anticipation des parkings publics suivants :

- Le parking public sis avenue de l'Hippodrome sur les parcelles AK 20, 317 et 318 correspondant à une emprise de 48 places de stationnement,
- Le parking public en partie sis avenue des Ecoles sur les parcelles AL 331 et 49p correspondant à une emprise de 37 places de stationnement.

Cette enquête publique d'une durée de 15 jours s'ouvrira à la Mairie de Pornichet au Service de l'Urbanisme. Elle se déroulera **du lundi 25 novembre 2024 au lundi 9 décembre 2024 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-pornichet.fr/urbanisme>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre durant les horaires précités, ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Pornichet, 120 avenue du Général de Gaulle, 44380 PORNICHE, à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur avec la mention « Ne pas ouvrir », ou par voie électronique à l'adresse declassement_parkings@mairie-pornichet.fr. Un poste informatique sera tenu à disposition du public pour y consulter les dossiers d'enquête et formuler ses observations.

Monsieur Jean-Claude HAVARD, retraité du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra en personne les observations du public en Mairie de Pornichet au service Urbanisme les jours suivants :

- Lundi 25 novembre 2024 de 9h00 à 12h00,
- Mercredi 4 décembre 2024 de 9h00 à 12h00,
- Lundi 9 décembre 2024 de 14h à 17h30.

A l'issue de l'enquête publique, les projets de déclassement, éventuellement modifiés pour tenir compte des observations du public, du rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront approuvés par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Pornichet ainsi que sur le site internet de la ville pendant 1 an.